

61. 75 ✓

Henri Pepin
et
Mathilde Papette

Edouard aout mil huit cent quatre-vingt quinze.
après la publication d'un ban de mariage, fait
au front de notre messe paroissiale, dispensé
des deux autres bans ayant été accordé
par l'Ordinaire de l'Archidiocèse entre
Henri Pepin, ferblantier-couvreur, sous-signe,
domicilié en cette paroisse, fils unique de
Joseph Pepin, entrepreneur biquetier, sous-signe
et de Sophie Hotté de cette même paroisse
d. une part; et Mathilde Papette, fille unique
de feu François Xavier Papette et de
Marthe Godon de cette paroisse d. autre
part ne s'étant découvert aucun empêchement
ni opposition au dit mariage, nous, prêtre
curé, sous-signe, avons vu leur mutuel con-
sentement de mariage et leur avons donné la
benediction en présence Joseph. Pepin, père
de l'époux sous-signe, et de François Papette, témoin
de l'épouse, sous-signe lecture faite

Mathilde	Papette
Henri	Pepin
Joseph	Pepin
Fas.	Papette
Orolina	Papette